OCOM C107.01 – ENTRETENIR L'UNIFORME DES CADETS DE L'AIR

1. **Rendement :** Entretenir l'uniforme des cadets de l'Air

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) l'uniforme des cadets de l'Air;

      (2) des ciseaux;

      (3) une planche à repasser;

      (4) un fer à repasser;

      (5) du cirage à chaussure noir;

      (6) un linge à cirer;

      (7) une vieille brosse à dents;

      (8) des élastiques à cheveux;

      (9) des pinces à cheveux;

      (10) des filets à cheveux;

      (11) du fixatif pour cheveux;

      (12) de la supervision;

      (13) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis: Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Normes :** Conformément à l'OAIC 55-04, *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*, le cadet doit entretenir l'uniforme des cadets de l'Air, y compris :

   a. s'assurer que l'uniforme est propre;

   b. s'assurer que les chaussures sont propres et cirées;

   c. s'assurer que l'uniforme est repassé.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le linge à repasser, y compris : a. l'utilisation d'un linge à repasser; b. des exemples d'objets qui peuvent servir de linge à repasser.	Exposé interactif	5 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Démontrer la bonne façon d'entretenir le pantalon, y compris : a. le pantalon doit être bien repassé et exempt de saleté et de peluche en tout temps; b. il doit y avoir un pli au centre de l'avant et de l'arrière de chaque jambe; c. chaque pli doit s'étendre du haut au bas de la jambe.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 12-13)
PE3	Démontrer la bonne façon d'entretenir la chemise à manches courtes, y compris : a. la chemise doit être propre et repassée; b. le seul pli permis de la chemise est celui au centre de chaque manche, lequel débute au centre de chaque épaulette; c. On peut appliquer de l'empois sur le col pour l'empêcher de ramollir.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 5 et 10-13)
PE4	Démontrer la bonne façon d'entretenir la veste, y compris : a. les manches doivent être repassées de façon à ce qu'il n'y ait aucun pli; b. la ceinture doit être égale et sans torsades; c. la boucle doit se situer au centre et à l'avant; d. le contenu des poches ne doit pas faire de bosses.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 5 et 10-13)
PE5	Démontrer les directives générales pour l'entretien des bottes, y compris : a. le cirage des bottes, y compris : 1. utiliser un linge à cirer enroulé autour de l'index; 2. appliquer une quantité modérée de cirage à chaussure sur le linge; 3. appliquer le cirage à chaussure dans un mouvement circulaire sur l'endroit à cirer; 4. commencer par de grands cercles pour couvrir la surface de cirage à chaussure; 5. faire de plus petits cercles en laissant le cirage à chaussure pénétrer dans la botte; 6. continuer de faire des cercles jusqu'à ce que les cercles créés par la cire ne soient plus visibles. La botte au complet doit être cirée, pas seulement le bout de la botte;	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 13)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. le laçage des bottes, y compris : 1. lacer les bottes à la transversale; 2. insérer les extrémités des lacets à l'intérieur de la botte; 3. ne pas lacer les bottes de façon trop serrées.			
PE6	Démontrer la bonne façon de se coiffer, y compris : a. les cheveux doivent être bien coiffés sans extravagance; b. la longueur, le volume et le style des cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du calot; c. le style et la couleur de la chevelure ne doivent être ni bizarres, ni exagérés, ni inhabituels; d. les cheveux doivent être bien attachés ou relevés en chignon pour libérer le visage. Tous les accessoires utilisés pour attacher ou contrôler les cheveux doivent être discrets; e. pour la coiffure masculine, les cheveux doivent être dégradés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles en fonction du style de la coiffure; f. les cheveux ne doivent pas toucher les oreilles ou tomber sous les sourcils lorsque le calot est enlevé; g. les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre des oreilles et leur extrémité inférieure doit être coupée à l'horizontale et dégradée pour correspondre au style général de la coiffure; h. les cheveux des cadettes ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de chemise; i. les tresses doivent être de style sobre, bien serrées et attachées à leurs extrémités par un nœud ou une petite attache non décorative; j. la tresse simple doit être placée au centre du dos; k. les tresses doubles doivent être placées derrière les épaules.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 7 et 13-17) A0-001
PE7	Superviser et conseiller les cadets lorsqu'ils font l'entretien de leur uniforme, y compris : a. le pantalon; b. la chemise à manches courtes;	Activité en classe	25 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. la veste; d. les bottes. Les cadets doivent démontrer et pratiquer, dans la mesure du possible, la façon de porter les cheveux.			

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	25 min
d.	Activité en classe :	25 min
e.	Durée totale :	60 min

6. **Justification :**

a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter la matière.

b. La méthode de démonstration a été choisie pour les PE 2 à 6 parce qu'il s'agit d'une façon pratique de permettre à l'instructeur de démontrer les compétences et la façon d'entretenir l'uniforme des cadets de l'Air.

c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 7 afin de permettre aux cadets de mettre en pratique les compétences dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

a. A3-006 Cadets Canada. (2011). *OAIC 55-04 : Instructions sur la tenue des cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 5). Ottawa, Ontario,

b. A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario,

8. **Matériel d'instruction :**

a. l'uniforme des cadets de l'Air;

b. des ciseaux;

c. une planche à repasser;

d. un fer à repasser;

e. du cirage à chaussure noir;

f. un linge à cirer;

g. une vieille brosse à dents;

h. des élastiques à cheveux;

i. des pinces à cheveux;

j. des filets à cheveux;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

k. du fixatif pour cheveux;

l. des photos de tresses;

m. des photos de coiffures féminines appropriées;

n. des photos de coiffures masculines.

9. **Matériel d'apprentissage :**

a. l’uniforme des cadets de l’Air;

b. des ciseaux;

c. une planche à repasser;

d. un fer à repasser;

e. du cirage à chaussure noir;

f. un linge à cirer;

g. une vieille brosse à dents;

h. des élastiques à cheveux;

i. des pinces à cheveux;

j. des filets à cheveux;

k. du fixatif pour cheveux;

l. des photos de tresses;

m. des photos de coiffures féminines appropriées;

n. des photos de coiffures masculines.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

a. Cet OCOM doit être enseigné lorsque les cadets reçoivent leur uniforme.

b. Cet OCOM doit être enseigné une fois que l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air) a été enseigné.

c. Des instructeurs adjoints doivent être présents pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.